

Informations importantes pour les parents

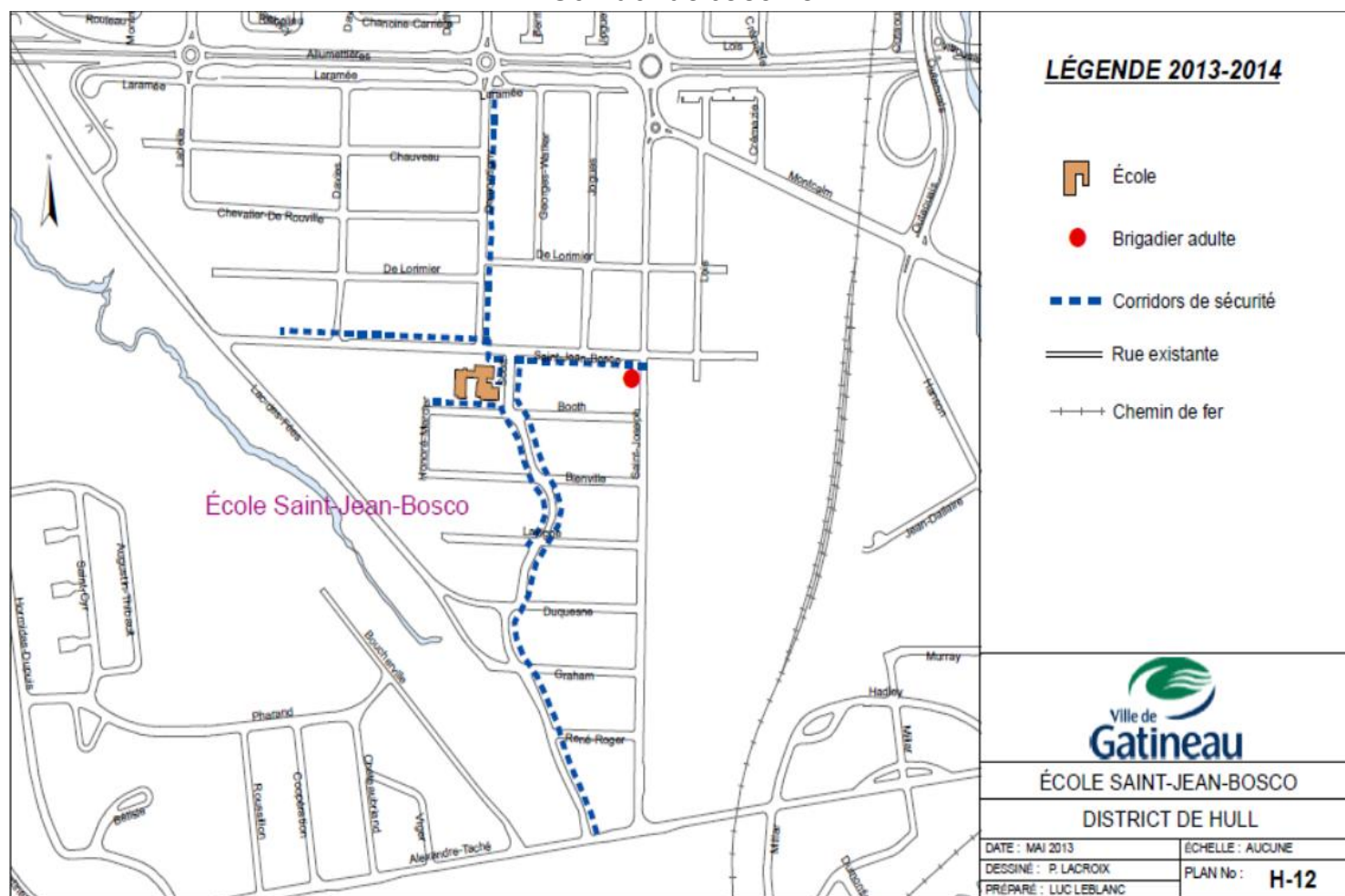
Horaire	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Début des classes : 8h00 ▶ Dîner : 11h20 à 12h40 ▶ Fin des classes : 15h05
Absences	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Toutes les absences doivent être motivées par les parents. Vous devez téléphoner le plus tôt possible (avant 8h00 le matin ou avant 13h00 l'après-midi) au 777-8662 poste 1, 1 ou poste 816909.
Absences prévues	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Vous devez avertir l'enseignant(e) de votre enfant par écrit, et ce, le plus tôt possible. ▶ Lorsque votre enfant vous accompagne en voyage, l'école ne s'engage pas à fournir des travaux pendant la période d'absence.
Agenda / travaux et signatures	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Vérifiez tous les jours la feuille de leçons et devoirs et/ou l'agenda de votre enfant. ▶ L'agenda et les courriels sont les moyens de communication privilégiés entre l'école et les parents.
Arrivée et départ de l'école	<p>Arrivée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ L'élève doit arriver après 7h40 et après 12h35 dans la cour d'école car il n'y a pas de surveillance avant ces heures. <p><u>Procédure pour les retards</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La cloche sonne à 7h55 et 12h40. ▶ Vous devez obligatoirement motiver le retard de votre enfant. Il doit se rendre au secrétariat afin de recevoir son billet de retard. <p><u>Départ durant les heures de classe</u></p> <p>Pour des raisons de sécurité ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Veuillez vous présenter au secrétariat à l'entrée principale de l'école et signer le registre de départ. ▶ Il n'est pas permis de se déplacer sans autorisation (laissez-passer). <p><u>Fin de journée pour le préscolaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les parents doivent venir chercher leur enfant à deux moments, soit à 14h20 ou 15h05 pour ceux qui ne fréquentent pas le service de garde. Aucune circulation entre ces deux moments.
Bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les parents seront facturés pour des livres perdus ou endommagés.
Bicyclette et objets de déplacements roulants	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Votre enfant doit circuler avec sa bicyclette dans la rue et respecter les règles de sécurité. ▶ À l'école, il doit garer sa bicyclette aux endroits prévus et la verrouiller. ▶ Aucune utilisation n'est tolérée à l'intérieur de la cour d'école. ▶ L'école n'est pas responsable des bris ou des vols.



Brigadiers

▶ Les brigadiers sont situés aux intersections près de l'école de 7h40 à 7h55, de 11h20 à 11h35, de 12h25 à 12h40 et de 15h05 à 15h20.

Corridor de sécurité



Dîner et collation



- ▶ L'école favorise une saine alimentation.
- ▶ Pour les élèves dîneurs ne fréquentant pas le service de garde, l'école n'a pas l'équipement nécessaire pour réchauffer les dîners. Vous devez donc envoyer un repas froid ou un repas dans un thermos.
- ▶ Les friandises ne peuvent être consommées à l'école, à moins d'activités spéciales organisées et permises par la direction.
- ▶ La gomme est interdite à l'école.
- ▶ En raison des risques liés aux allergies, votre enfant ne peut pas partager son repas ou sa collation.

Ne pas apporter d'aliments contenant: arachides, noix et fruits de mer.

Éducation physique



- ▶ Les élèves ne se changent pas, mais doivent être habillés avec des vêtements propices à l'activité physique (ex : pas de jeans, pas de jupe).
- ▶ L'élève doit absolument porter des espadrilles d'intérieur pour l'éducation physique pour des raisons de sécurité. De plus, il est interdit de porter des bijoux et les cheveux longs doivent être attachés.

Enfant malade	<ul style="list-style-type: none"> ▸ L'école communique avec vous lorsque votre enfant est malade. ▸ Assurez-vous que vos coordonnées sont à jour pour que l'on puisse communiquer rapidement avec vous en cas d'urgence ou de maladie. Pour le bien de votre enfant, vous devez venir le chercher le plus rapidement possible.
Évacuation de l'école	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Durant l'année scolaire, nous tiendrons des pratiques d'évacuation et de confinement. L'école a un plan de mesures d'urgence à jour.
Médicaments	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Aucun médicament n'est administré par l'école sauf ceux autorisés par la Commission scolaire et prescrits par le médecin. Les parents doivent alors remplir une demande d'autorisation d'administration de médicament. ▸ Aucun antibiotique ne peut être administré à l'école.
Objets de valeur	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Il est strictement interdit d'apporter : mp3, jeux vidéo et électroniques, cartes, téléphone cellulaire, iPod, etc., sauf pour des activités spéciales permises par la direction. ▸ La prise de photos ou vidéos par les élèves est interdites à moins d'un projet pédagogique approprié. ▸ Nous ne sommes pas responsables des objets/bijoux perdus, brisés ou volés.
Stationnement	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Notez bien, le stationnement est réservé exclusivement au personnel de l'école. ▸ En tout temps, toute personne qui a un véhicule sans vignette valide risque de se voir émettre une contravention. L'école n'est aucunement responsable des frais de contravention.
Tenue vestimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Votre enfant doit avoir une tenue vestimentaire appropriée à un milieu d'enseignement et aux différentes températures extérieures. ▸ Les vêtements déchirés, trop courts, trop décolletés, inappropriés et affichant des messages faisant la promotion de la violence ou d'intolérance ne sont pas acceptables à l'école. ▸ Les jours de fine pluie, les élèves pourront sortir à l'extérieur. Veuillez prévoir un imperméable en conséquence.
Transport scolaire	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Si votre enfant contrevient aux règlements établis, il recevra un avertissement. Après 4 avertissements écrits, la direction de l'école peut lui retirer le droit au transport scolaire pour une période déterminée.

